

La lettre **e** infos



de Montboucher sur Jabron

N°14

MAI 2019

Pas d'augmentation des impôts locaux



Cette année 2019, dernière année du mandat, verra un budget d'investissement record : plus de 2 300 000 € ! En ce début d'année, nous portons deux grands chantiers : la fin de la première phase du Centre Ancien : 880 000 € et la construction de la maison médicale : 1 350 000 € **Accompagnant le projet de la maison médicale, 12 logements seniors seront proposés dès le printemps 2020 ainsi que l'aménagement de trois commerces sur la même parcelle.**

Pour autant, ce budget 2019 ne se limite pas aux grands projets. Un important programme de réfection de nos voiries communales, de l'informatique à l'école, de l'entretien de nos stades, une troisième tranche d'installation de caméras de vidéo-protection, la construction d'un parc photovoltaïque... autant de réalisations en cours qui modifieront sensiblement notre vie au quotidien.

Tous ces projets largement subventionnés par l'Etat, la Région et le Département ne nécessitent qu'un emprunt de financement de la maison médicale, qui sera remboursé par les locations des professionnels de santé.

Par ailleurs, le conseil municipal a voté pour une stabilisation des impôts locaux pour 2019, donc aucune augmentation des taux !

Autre bonne nouvelle dans le domaine festif cette fois. Le comité des fêtes nous prépare une fête votive, les 28 et 29 juin prochains, très attractive avec un programme pour tous les âges et tous les goûts.

**Le Maire
Bruno Almorici**

Fête du village : « sons sixties » et feux d'artifice alléchants

C'est un des rendez-vous annuel incontournable de la commune : la fête du village, organisée par le Comité des Fêtes, se tiendra les 28 et 29 juin prochain au théâtre de verdure (voir détails en page spéciale).

Parmi les événements du 29 juin, le feu d'artifice tiré autour de 22h30 et qui gagnera encore en qualité cette année. Mais aussi le repas spectacle avec, à partir de 21h, une soirée « boeuf à la broche » pour les gourmets accompagnée par les sons réjouissants des sixties : « *Les personnes présentes assisteront à une surprise* » annonce, énigmatique, Raymond d'Haillecourt, président du

Comité des fêtes.

En raison de la tenue du championnat de France de cyclisme ce même jour, la traditionnelle course cycliste est reportée au 15 septembre, « *la veille de l'arrivée du tour cycliste international féminin à Montboucher* » précise Raymond d'Haillecourt.



Montboucher et Ronchis s'unissent

Les 28 et 29 juin, une délégation d'une quinzaine de personnes de Ronchis (Italie) se rendra à Montboucher pour officialiser le jumelage entre les deux villages. Après l'inscription d'une plaque « jumelée avec Ronchis » en dessous des plaques d'entrée et de sortie du village, la cérémonie de serment le samedi 29 juin se déroulera dans la matinée, place de la mairie. En fin d'après-midi, le groupe chorale Arpège investira la scène du théâtre de verdure pour interpréter des chants italiens. La veille, le 28 juin, la délégation italienne sera reçue à l'école où là aussi seront entonnés des airs transalpins. Un arbre sera également planté pour sceller l'union. Elus et membres du comité de jumelage prendront à leur tour la direction de Ronchis à l'automne pour y signer le serment.

INVESTISSEMENTS
2019 **2 276 704 €**

Maison de santé 934 739 € 41 %

Centre ancien 843 708 € 37 %

Voirie 137 000 € 6 %

Autres 361 257 € 16 %



3 questions

**à Pascale
BLACHE**
(Adjointe aux
finances)



Comment s'est traduit l'exercice 2018 ?

« Nous sommes parvenus à un résultat positif de 406 000 euros. Cela s'explique notamment par des économies en tous genres (30 000 euros supplémentaires). Mais aussi par la sagesse de la commune de partir sur des hypothèses basses concernant les estimations de l'Etat pour la Taxe d'Habitation et la Taxe Foncière. Or les bases réelles étaient supérieures à celles estimées ».

N'est-ce pas un tour de force de constituer un budget sans avoir toutes les données sur la participation de l'Etat ?

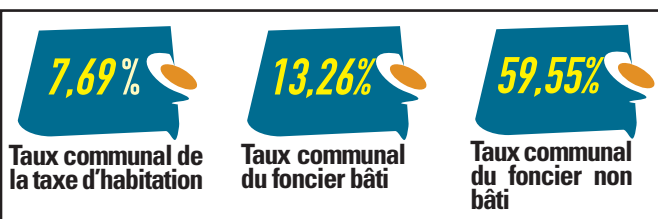
« Il faut savoir s'adapter, anticiper le plus finement possible. Depuis de nombreuses années, la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat est en baisse continue.

Nous intégrons cette donnée même si nous n'avons pas de chiffres précis au moment de préparer le budget. De toute façon il ne sert à rien de s'apitoyer : nous savons tous que l'Etat ne reviendra pas sur ses décisions ».

Quel regard portez-vous sur le budget 2019 voté par le conseil municipal le 26 mars dernier ?

« Il est en progression de 3,3 % avec des produits en forte augmentation en raison principalement d'une vente de terrain (droit de construire) pour la construction de la maison médicale. Pour financer ce projet très important pour la commune, nous avons choisi de contracter un emprunt de 700 000 euros ».

Nous restons par ailleurs fidèles à notre politique de ne pas augmenter les taux communaux des différentes taxes ».



Urbanisme 198 868 € 55 %

Sécurité 62 076 € 17 %

Ecole 31 532 € 9 %

Sport 31 229 € 9 %

Patrimoine 15 000 € 4 %

Divers 22 522 € 6 %

Zoom sur les investissements

MAISON DE SANTÉ : 935 000 € y sont consacrés. La commune a passé une convention avec Habitat Dauphinois pour sa construction.

CENTRE ANCIEN : les 840 000 € budgétés servent à poursuivre la première tranche de la rénovation (création de squares, places de parking...)

VOIRIE : avec 137 000 euros € accordés cette année, les efforts sont accentués : dernière tranche des Grands Chênes avec le chemin du Petit bois, enrobés chemin de Sourine, rue Demauve et autour des containers semi-enterrés du golf, bi-couche sur divers chemins.

VIDEO SURVEILLANCE : poursuite du déploiement des caméras de vidéo surveillance. Les 40 000 € budgétés permettront l'installation de cinq nouvelles caméras : deux au golf, deux au croisement du cimetière et une au parking de la future maison médicale.

VIGNES SAINT MARTIN : 26 000 euros permettront la réfection du chemin des Aubépines (passage sous le cimetière) dans le cadre du Plan Urbain Partenarial des Vignes Saint Martin.

RD 540 : les travaux débuteront cette année par la construction d'un giratoire au niveau de l'ancien musée de la soie, financé à 100 % par le Département. Concernant les travaux entre les deux stations, la commune a débloqué 24 000 euros pour des études.

C'est devenu aujourd'hui une demeure de charme (six chambres, un gîte et un espace de restauration). Le castel de Montboisé, tenu depuis 2006 par Philippe et Yolanda Rousselet, est héritier d'une longue histoire: « *Ça a été un vrai coup de coeur. Nous n'avons pas mis longtemps à nous décider à racheter ce domaine* » assure Yolanda Rousselet.

Selon les historiens, la création du château remonterait selon toute vraisemblance au XIII^e siècle. Auparavant, ce n'était qu'un bâtiment en bois.

Entre 1285 et 1511, ce fut un fief de la famille des Adhémar, riche et puissante seigneurie montilienne. Le château passa ensuite de main en main, successivement aux Odoard, à Guillaume de Mévouillon, aux Ventadour, à Giraud de Bézanger et à Alexandre de Vesc jusqu'à ce qu'il soit vendu à M de Tulle en 1774. Il semble qu'aucun de ces seigneurs n'ait habité à Montboucher, mais ils déléguaient la gestion de leur domaine à un châtelain.

Intervient alors la révolution. Robespierre, le 20 décembre 1793, décide de faire disparaître toute trace de féodalité en ordonnant



Histoire

Le château de Montboucher

« PAGE D'HISTOIRE » propose de revenir sur un lieu, un événement ou sur une personnalité qui a marqué l'histoire de notre commune.



Photo : atelier de Céline

la destruction des châteaux. Celui de Montboucher échappe à la démolition. Seules les tuiles de couverture sont enlevées pour le rendre inhabitable.

Le château, d'abord vendu à M Marcellin, reviendra ensuite dans les années 1820 à Caroline de Vesc-Saliens. Son époux, le marquis du Puy-Montbrun, entreprend des travaux et transformations qui confèrent au château sa physionomie actuelle.

En 1972, le Comte de la Baume du Puy de Montbrun vend le domaine. Jusqu'en 1999 il abritera une hôtellerie. En 2000, la SCI Drevet dépose le bilan et vend la bâtisse à la mairie de Montboucher dont le projet social n'aboutira pas.

C'est donc en 2006 que le couple Rousselet acquiert auprès de la mairie ce château à la si riche histoire...

Nom d'un chien, éduquez votre animal !

Trop, c'est trop ! Sur les trottoirs, dans les espaces verts, de partout, les déjections canines n'en finissent pas de provoquer l'ire de beaucoup et en premier lieu celle de Bruno Almorice, le maire de Montboucher :

« C'est un comportement vraiment inadmissible ! Que les gens soient obligés de slalomer sur les trottoirs pour éviter les crottes n'est plus supportable ! Les propriétaires doivent prendre leurs responsabilités en apprenant à leur chien les bonnes manières. En outre, le temps consacré par les employés municipaux et l'argent dépensé seraient bien plus utiles ailleurs ». Et Bruno Almorice de prévenir : « Si d'ici l'automne la situation ne s'améliore pas, la commune passera à la vitesse supérieure en verbalisant les propriétaires à travers une amende de 68 euros ».



Avec la Fondation 30 Millions d'Amis, votre mairie s'engage pour la stérilisation des chats errants.

Campagne de stérilisation des chats

L'enjeu est de taille : un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en quatre ans !

La stérilisation reste donc la seule méthode efficace et éthique pour lutter contre la prolifération des félins errants dans les communes... La fondation 30 millions d'amis a lancé une vaste campagne à laquelle la mairie de Montboucher vient de souscrire : « *Nous avons budgété cette année la stérilisation de 20 chats, mâles et femelles, sachant que la fondation prend en charge 50 % du coût* » explique Anne Avrila, conseillère déléguée chargée de ce dossier. Il revient à l'association « le félin sauzillard » et à quelques bénévoles du village de les capturer et de les emmener chez le vétérinaire. Une fois traités, les chats sont remis sur leur lieu de capture. Rappelons que chats (dès 7 mois) et chiens (dès 4 mois) ont pour obligation d'être identifiés par le biais du tatouage ou de la puce électronique.

ELECTIONS EUROPÉENNES

Elles auront lieu le dimanche 26 mai. L'occasion d'élire 79 représentants français au parlement européen qui agit notamment pour l'emploi, la gestion des frontières, le climat et l'environnement...

FERMETURES DE L'AGENCE POSTALE ET DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée du 10 août au 18 août inclus. Quant à l'agence postale communale, elle fermera ses portes du 12 au 21 juillet inclus et du 4 au 18 août inclus.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

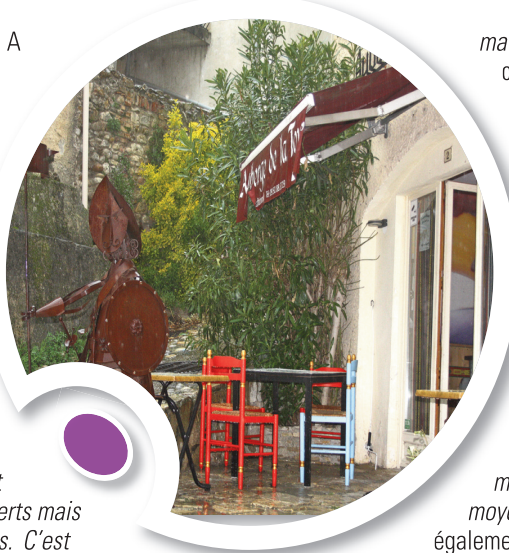
Site de la mairie : www.montboucher-sur-jabron.fr
Inscription news letter : communication.montboucher@gmail.com
Page facebook : www.facebook.com/montbouchersurjabron

**Portrait
d'entrepreneur**

Restaurant la Tour de Don Quichotte

Le douzième volet de cette rubrique est consacré au restaurant la Tour de Don Quichotte tenu par José Parrado.

L'homme, attachant, a de la personnalité. A l'image de sa cuisine. Ce montbouchérois de longue date est dans un premier temps un artiste baroudeur. Musicien pendant 20 ans, un restaurateur montilien lui met ensuite le pied à l'étrier. La cuisine ? Un plaisir-passion qu'il exercera au cours de ses nombreux voyages. Quand en juin 2018, José Parrado ouvre la Tour de Don Quichotte (ex auberge de la Tour), hommage à l'Espagne dont il est originaire et à un personnage haut en couleurs, il n'a pour autre ambition que d'offrir une cuisine de qualité, travaillée à partir de produits frais : « *Je ne cherche pas à faire du chiffre à tout prix à travers un nombre mirobolant de couverts mais juste à modestement contenter mes clients. C'est ma plus belle satisfaction* » avoue-t-il. Et à consulter les commentaires sur internet, les retours sont excellents ! Pour José Parrado, la cuisine est un échange, une manière de communiquer avec ceux qui poussent la porte de son restaurant. L'intérieur, iconoclaste et chaleureux, invite à s'attabler. « *J'ai voulu instaurer un cli-*



mat, une âme à l'établissement » indique-t-il. Dans ce cadre un peu décalé, il propose trois formules : tapas, carte, pizzas (que l'on peut aussi emporter) où tout est fait maison. On peut même seulement y venir boire un verre.

Le fait que beaucoup de personnes résidant dans le vieux village, fréquente son établissement le séduit : « *J'accorde beaucoup d'importance à leur venue. Leur présence, souvent des quarantennaires, prouve leur attachement à un cœur de village dynamique et vivant* » affirme José Parrado. Malgré les travaux en cours, il prend son mal en patience « *car, dit-il, c'est un projet magnifique. Il faudra par la suite trouver les moyens d'animer les lieux* ».

José Parrado entretient également d'excellents rapports avec le Castel de Mont Boisé : « *Il m'envoie des clients quand, pour une raison ou pour une autre, il ne peut assurer la restauration* ».

La Tour de Don Quichotte est ouvert midi et soir du mercredi au dimanche hors saison (et le mardi à partir de juin prochain) et tous les jours en juillet et août. Réservation conseillée : 06-45-29-66-99

Un Don Juan de l'ère moderne

Le théâtre du Fenouillet, à travers la mise en scène de Bruno Gare, adapte le Don Juan de Molière à la sauce contemporaine. Ou l'histoire d'un homme, propulsé à la tête du plus grand groupe français du secteur alimentaire. Il est l'incarnation du triomphe du modèle libéral et de la main mise d'un système patriarcal sur les femmes. Sa fuite en avant le poussera inexorablement vers un déclin attendu. Une représentation salubre à un moment où l'argent est roi et où tout est permis.

A l'Espace de verdure, le mercredi 17 juillet à 21h30. Libre participation. Les sommes récoltées seront remises au CCAS



La MJC fait la fête le 15 juin

La fête de la MJC se déroulera le 15 juin à la salle des fêtes. A partir de 13h30, exposition de pastels et dessins des élèves de Valérie Danton-Ferrari.

Puis à 15h, ouverture de la fête avec l'orchestre MJ'Song avant la présentation de la dizaine d'activités de l'année écoulée et des nouvelles offres de la MJC pour la rentrée de 2019. Buvette et animations pour les enfants à l'entracte.

Le 13 juin à 18h 30 à la salle des fêtes, les enfants des cours de théâtre de Laurent Delahaye donneront une représentation

SPECTACLE DE LA MJC



Tour cycliste féminin, le 16 septembre

Montboucher accueillera de nouveau cette année une étape du tour cycliste féminin international de l'Ardèche qui se déroulera du 13 au 19 septembre.

Le lundi 16 septembre sera donc l'occasion d'admirer quelques grandes championnes du cyclisme féminin dans une course considérée comme une des plus importantes du calendrier. Et comme une répétition idéale pour les championnats du monde sur route qui auront lieu dans la foulée dans le Yorkshire, en Angleterre.

Les

rendez-vous

- **Dimanche 26 mai** : vote aux élections européennes.
- **Samedi 15 juin** : fête de la MJC à partir de 15h à la salle des fêtes.
- **Vendredi 21 juin** : kermesse des écoles après 16h30 organisée par le Sou des Écoles.
- **Vendredi 28 juin et samedi 29 juin** : fête du village à l'Espace de verdure organisée par le Comité des Fêtes.
- **Samedi 29 juin** : cérémonie du serment de jumelage en mairie.
- **Mercredi 17 juillet** : « Don Juan » par le théâtre du Fenouillet à l'Espace de verdure à 21h30.
- **Vendredi 6 septembre** : forum des associations à la MJC de 16h à 21h organisé par la MJC et le Comité des Fêtes.
- **Lundi 16 septembre** : arrivée du tour cycliste féminin international de l'Ardèche.